



Protection civile

District Nyon

Prangins, le 18 septembre 2025

Extrait des décisions

Centre d'Engagement de Prangins, route de l'Etraz à Prangins

Séance du 17 septembre 2025 à 20h00

Dans sa séance ordinaire du 17 septembre 2025, l'assemblée des délégués, représentée par 42 communes sur 47, exprimant 130 voix sur 170, a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 17 - 2021-2026 relatif au Budget 2026

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances, l'assemblée a accepté le préavis N° 17 à l'unanimité.

La demande de référendum relative au budget précise les rubriques de la classification administrative qui font l'objet de cette demande ; le corps électoral se prononce séparément sur chacune d'elles.

Préavis N° 18 - 2021-2026 relatif à la demande de crédit d'étude de CHF 67'000 (2ème étape des travaux de rénovation et mise en conformité du bâtiment CEP de Prangins)

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances et de la commission ad hoc Bâtiment, l'assemblée a accepté le préavis N° 18 à la majorité (3 abstentions).

Conformément aux articles 166 et ss de la LEDP, les objets adoptés par le Conseil intercommunal sont susceptibles de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Bureau du Conseil intercommunal

Le Président

François Martignier



La Secrétaire

Alexandra Wainwright



Rte de l'Etraz 120
1197 Prangins
T + 41 22 365 18 30
F + 41 22 365 18 31
orpc.nyon@vd.ch